

Etat de la situation au 25 juillet 2026

Campagne Onde de juillet 2026

Présentation des observations ONDE

OFB, DR Grand-Est

Rapport créé le 31 juillet 2026

Rédaction : Julie Guéguen
Avec la collaboration des services départementaux de l'OFB

Office français de la biodiversité
Direction régionale Grand Est
Chemin du Longeau,
Rozérieulles
57160 MOULINS-LES-METZ
Tél : 03 87 62 38 78
Courriel : dr.grand-est@ofb.gouv.fr

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU.....	3
a. Présentation de l'observatoire ONDE.....	3
b. Situation au 25/07/26	4
Cartographie de la situation	5
Bassins.....	7
Comparaison avec la situation du mois précédent	8
c. Evolution annuelle des indices départementaux d'écoulement.....	9
d. Evolution interannuelle de la situation des écoulements en Grand Est et des indices départementaux.....	10
Écoulements	10
Indices départementaux.....	11
3. CONCLUSION.....	13
4. Pour aller plus loin.....	14



La Somme à Villeseneux (SD 51)
A. Guidou



Le Wahlbach à Ammerschwihr (SD 68)
B. Baltzinger

1. INTRODUCTION

L'Office français de la biodiversité (OFB) présente dans les Bulletins de Situation Hydrologique de bassin, les observations collectées dans le cadre de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où le réseau de suivi traditionnel est moins dense.

S'il y a lieu, des éléments sur les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques sont également présentés.

2. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

a. Présentation de l'observatoire ONDE

Le Ministère en charge de l'Écologie a mis en œuvre en 2004 un "plan d'action sécheresse" national visant à minimiser les impacts des crises hydro-climatiques, telle que celle connue en 2003. Ce plan s'articule autour de 3 axes : anticiper la crise, améliorer la gestion de crise et lutter contre les déséquilibres demande/ressource en eau. Dans ce cadre, l'ONEMA (aujourd'hui OFB) a développé en 2004 un dispositif métropolitain d'observation des assecs : le Réseau d'Observation de Crise des Assecs (ROCA). En 2010, un travail sur l'évolution de ce réseau a été mené et a abouti en 2012 à la mise en place de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE).

Le nouvel observatoire ONDE, qui se substitue au ROCA, présente un double objectif : constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et être un outil d'aide à la gestion de crise.

Ainsi, le réseau de stations d'observation (minimum 30 stations par département) a été constitué pour être représentatif des situations hydrographiques de chaque département et permettre le suivi des phénomènes d'étiages estivaux, de leur fréquence d'apparition et leur intensité. Afin de renforcer la surveillance existante des milieux, les stations ONDE sont majoritairement positionnées sur des petits cours d'eau (têtes de bassins...) et doivent ainsi renseigner sur les situations hydrographiques de ces milieux non couverts par d'autres dispositifs de suivi (stations hydrométriques alimentant la banque HYDRO...).

L'écoulement du cours d'eau sur chaque station est apprécié visuellement selon 3 modalités (*Typologie nationale*) :

- **Ecoulement visible** : station présentant un écoulement continu et visible à l'œil nu ;
- **Ecoulement non visible** : station dont le lit est toujours en eau mais le débit est nul ;

- **Assec** : station où l'eau est absente (évaporée ou infiltrée) sur plus de 50 % de la surface du lit mineur.

La période d'activité de l'observatoire est de mai à septembre. Les observations sont prolongées au-delà de cette période si les écoulements ne sont pas revenus à une situation normale. La fréquence usuelle de suivi est une fois par mois : les observations sont réalisées au plus près du 25 de chaque mois. Afin de répondre aux besoins des acteurs de la gestion de la ressource en eau, particulièrement en période de crise, les observations sur le réseau de stations ONDE peuvent s'effectuer à une période différente ou à une fréquence plus soutenue.

Le calcul d'un indice ONDE permet de comparer les campagnes d'observations entre elles. Il varie entre 0 (si toutes les stations sont en assec) et 10 (si toutes les stations présentent un écoulement visible). Cet indice ne pourra pas être calculé dans le cas de suivi sur un sous-échantillon de stations.

Les résultats de l'observatoire ONDE sont diffusés mensuellement dans les bulletins de situation hydrologique de mai à septembre.

Pour plus d'information sur ONDE : <https://www.eaufrance.fr/observatoire-national-des-etiages>

b. Situation au 25/07/26

La 3ème campagne usuelle d'observation du réseau ONDE pour l'année 2026 s'est déroulée au cours de la semaine 30 (du 21/07/2026 au 25/07/2026).

Elle a été réalisée par les services départementaux de l'Office français de la biodiversité.

Au total, ce réseau comprend 319 stations pour la région Grand Est, réparties de la façon suivante :

- 199 pour le bassin Rhin-Meuse
- 10 pour le bassin Rhône-Méditerranée
- 110 pour le bassin Seine-Normandie

Cartographie de la situation

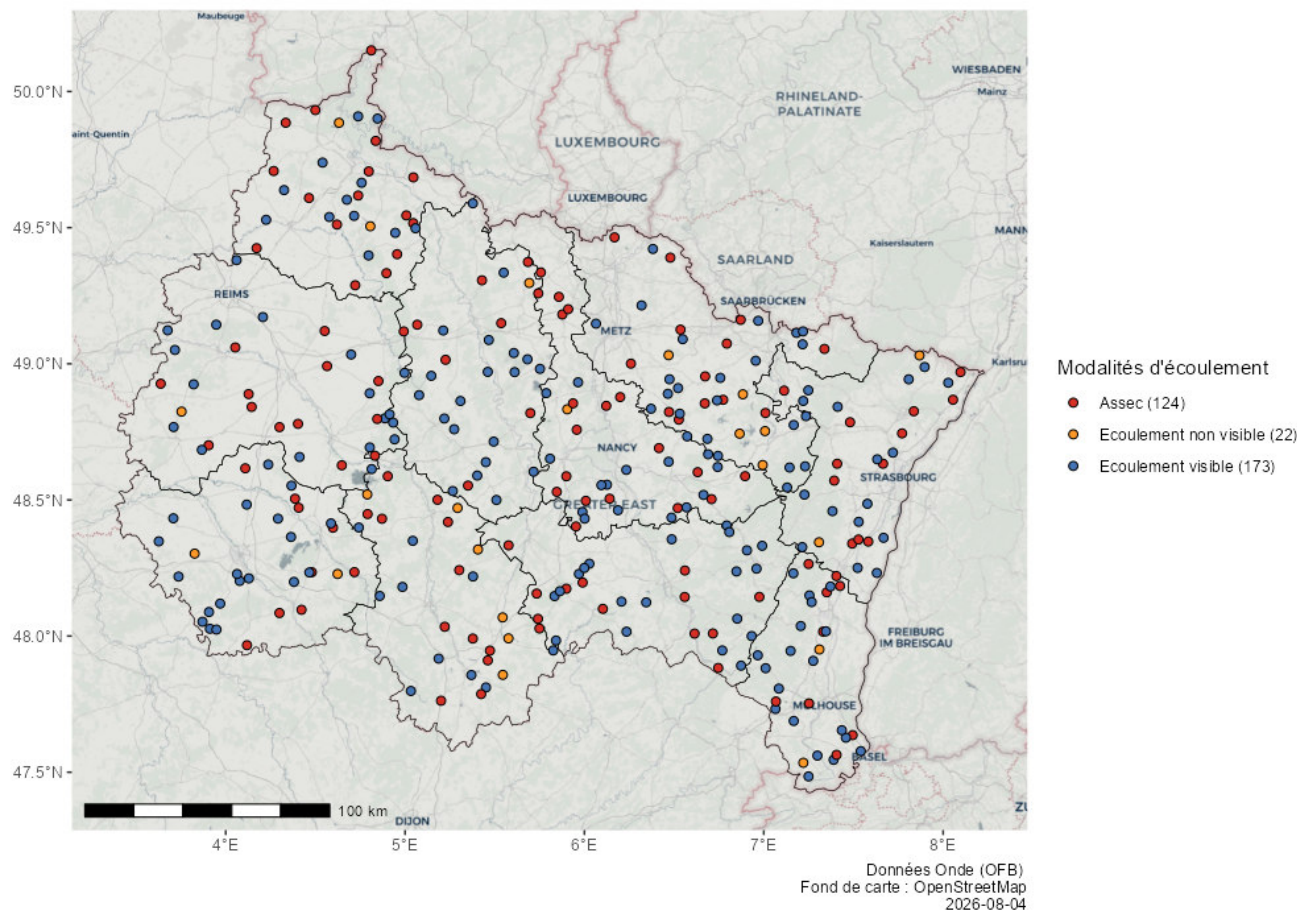


Figure 1 : Carte des situations d'écoulements pour la région Grand Est - Campagne usuelle juillet 2026

Aux vagues de chaleur successives s'ajoute un déficit pluviométrique généralisé sur l'ensemble du territoire qui atteint jusqu'à -222 mm du Grand-Est au Pays-Basque ([Lien vers la carte](#)) (source : [AgroClim bilan juillet 2026](#)). Quelques orages locaux ont permis dans certains cas de remonter très temporairement les niveaux des cours d'eau.

Les fortes températures et les faibles précipitations impliquent un contexte hydrique particulièrement défavorable pour la végétation, les débits des cours d'eau et par conséquent pour la vie aquatique et terrestre.

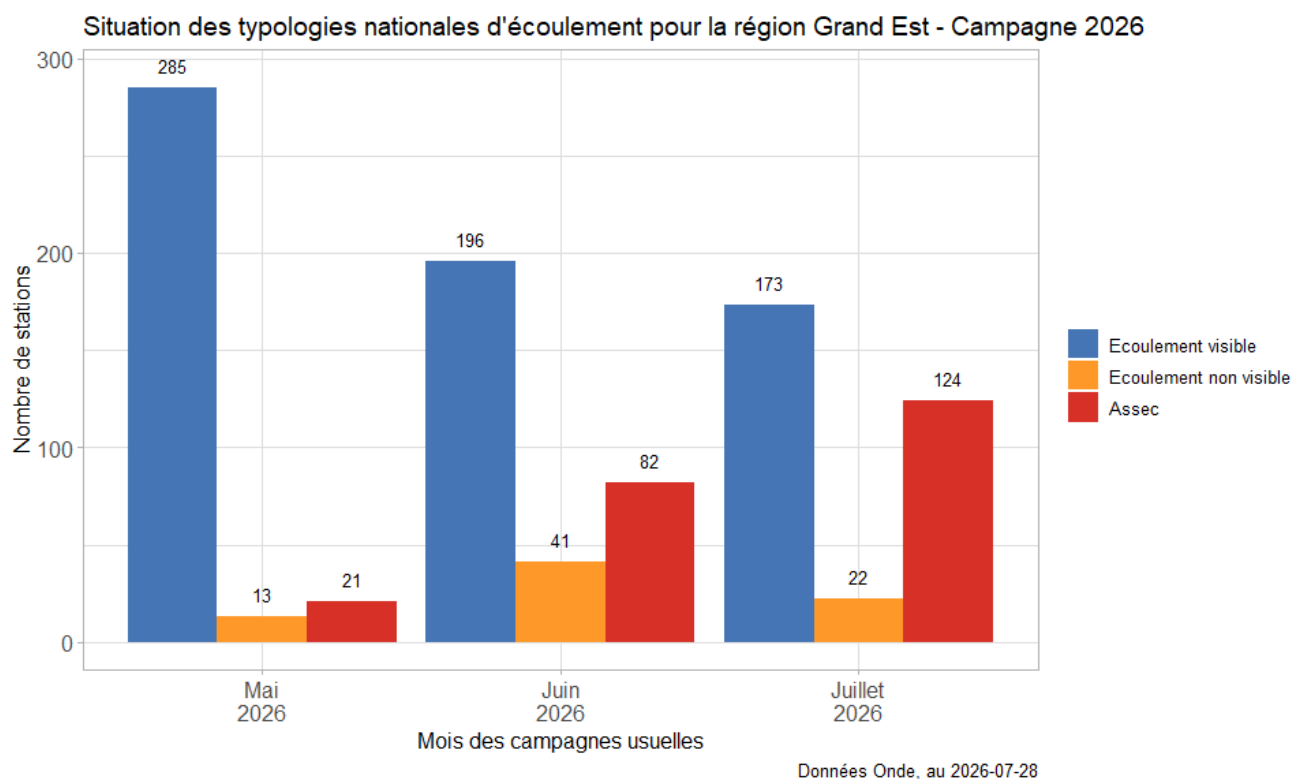


Figure 2 : Diagramme présentant les situations d'écoulement pour la région Grand Est - Campagne usuelle juillet 2026

Pour 2026, à la fin du mois de juillet, on constate que selon les modalités nationales établies dans le cadre du réseau ONDE, 54% des stations présentent une situation d'écoulement normal ("Ecoulement visible") et 46% présentent une situation déficitaire ("Assec" et "Ecoulement non visible").

Table 1 : Modalités Onde en fonction des départements du Grand Est - Campagne usuelle juillet 2026

Libellé écoulement	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88
Assec	16	9	12	14	19	8	13	12	9	12
Ecoulement non visible	2	2	1	6	1	1	5	2	2	0
Ecoulement visible	12	19	17	10	18	21	22	16	19	19

💡 Quelques informations départementales complémentaires

Moselle : Prolifération de cyanobactéries (cf [préfecture de Moselle](#))

Ardennes :

- Trois-quarts du département en alerte renforcée (cf [vigieEau](#)).
- Problèmes d'assèchement des prairies de plus en plus fréquents.

Vosges :

- De nombreuses pêches de sauvetages réalisées par les fédérations de pêches.
- Apparition de cyanobactéries sur le canal des Vosges.
- Augmentation des températures de l'eau (28° C sur le Mouzon par exemple).
- Bassin Moselle : Nombreux assecs sur les affluents de la Moselle (Bouchot à Vagney...). Moselle en assec en amont de Remiremont (Pont de Chesneau)
- Bassin Meurthe : Tout le bassin du Bleu est en assec.
- Mortalités piscicoles importantes en raison des assecs.
- Problèmes d'assèchement des prairies de plus en plus fréquents.

Bassins

Table 2 : Modalités Onde en fonction des bassins hydrographiques du Grand Est - Campagne usuelle juillet 2026 (nombre de stations et pourcentage)

Libellé écoulement	Rhin-Meuse	Rhône-Méditerranée	Seine-Normandie
Assec	76 (38,2%)	4 (40,0%)	44 (40,0%)
Ecoulement non visible	15 (7,5%)	1 (5,5%)	6 (10,0%)
Ecoulement visible	108 (54,3%)	5 (54,5%)	60 (50,0%)

Pour les trois bassins en région Grand Est, les stations présentent environ 40% d'assecs et 50% en écoulement visible.

Sur le bassin Rhin-Meuse et bassin Seine-Normandie en région Grand Est, environ 45% des stations présentent un déficit d'écoulement (« Assec » + « Ecoulement non visible »).

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, le déficit monte à 50%.

Comparaison avec la situation du mois précédent

A noter – *Tableau 3*

- Le tableau présente le nombre de stations en fonction de l'évolution observée de l'écoulement (Baisse, Egalité ou Hausse) entre le mois d'observation et le mois précédent.
- Les classes d'écoulement nationales sont utilisées ici pour déterminer l'évolution.
- Les écoulements indiqués sont ceux observés au mois de juillet.

A noter

- Une station classée en "Baisse" signifie que le statut de l'écoulement s'est dégradé par rapport au mois précédent.
La station 1 avait comme écoulement « écoulement visible » en août (mois précédent), elle a pour le mois de septembre (mois actuel) un écoulement « Assec ».
- Une station classée en "Hausse" signifie que le statut de l'écoulement s'est amélioré par rapport au mois précédent.
La station 2 avait comme écoulement « écoulement non visible » en août (mois précédent), elle a pour le mois de septembre (mois actuel) un écoulement « écoulement visible ».
- Une station classée en "Egalité" signifie que le statut de l'écoulement est le même que le mois précédent.

Table 3 : Evolution de l'écoulement par rapport au mois précédent - Campagne usuelle juillet 2026

Evolution	Assec	Ecoulement non visible	Ecoulement visible
Baisse	45	10	0
Egalité	79	11	161
Hausse	0	1	12

Une majorité de stations garde le même écoulement entre les deux mois (79 des stations en assec, restent en assec et 161 des stations avec écoulement visible reste de même).

On peut noter que certaines stations ont été reclassées entre les deux mois (13 stations en hausse), peut être lié aux orages locaux qui ont eu lieux à proximité des observations.

Environ 17% des stations ont un écoulement qui s'est dégradé par rapport au mois de juin (45 sont passés en assec et 10 sont passés en écoulement non visible).

c. Evolution annuelle des indices départementaux d'écoulement

A noter

A l'échelle départementale pour chaque campagne usuelle, un indice ONDE peut être calculé selon la formule suivante :

$$\text{Indice ONDE} = \frac{(5 \times N2 + 10 \times N1)}{N}$$

avec :

- N : nombre total de stations ;
- $N1$: écoulement continu (« Ecoulement visible »);
- $N2$: écoulement interrompu (« Ecoulement non visible »).

Remarque : Les valeurs ne peuvent pas être comparées entre les départements.

L'indice (Tableau 4) montre des fluctuations comprises entre 4,33 (Ardennes) et 7,17 (Meuse). 124 stations sont en assec et impactent donc les notes d'indices.

Table 4 : Notes d'indices pour la région Grand Est - Campagne usuelle juillet 2026

Code département	Nom département	Nombre de stations	Note d'indice Onde
08	Ardennes	30	4,3
10	Aube	30	6,7
51	Marne	30	5,8
52	Haute-Marne	30	4,3
54	Meurthe-et-Moselle	38	4,9
55	Meuse	30	7,2
57	Moselle	40	6,1
67	Bas-Rhin	30	5,7
68	Haut-Rhin	30	6,7
88	Vosges	31	6,1

d. Evolution interannuelle de la situation des écoulements en Grand Est et des indices départementaux

Écoulements

La comparaison avec les années précédentes (Figure 3), montre qu'à l'échelle régionale, ce mois de juillet est celui avec le plus d'assecs de toute la chronique Onde (124 stations (38.9%) contre 102 (23%) en 2022 et 109 (32.6%) en 2019).

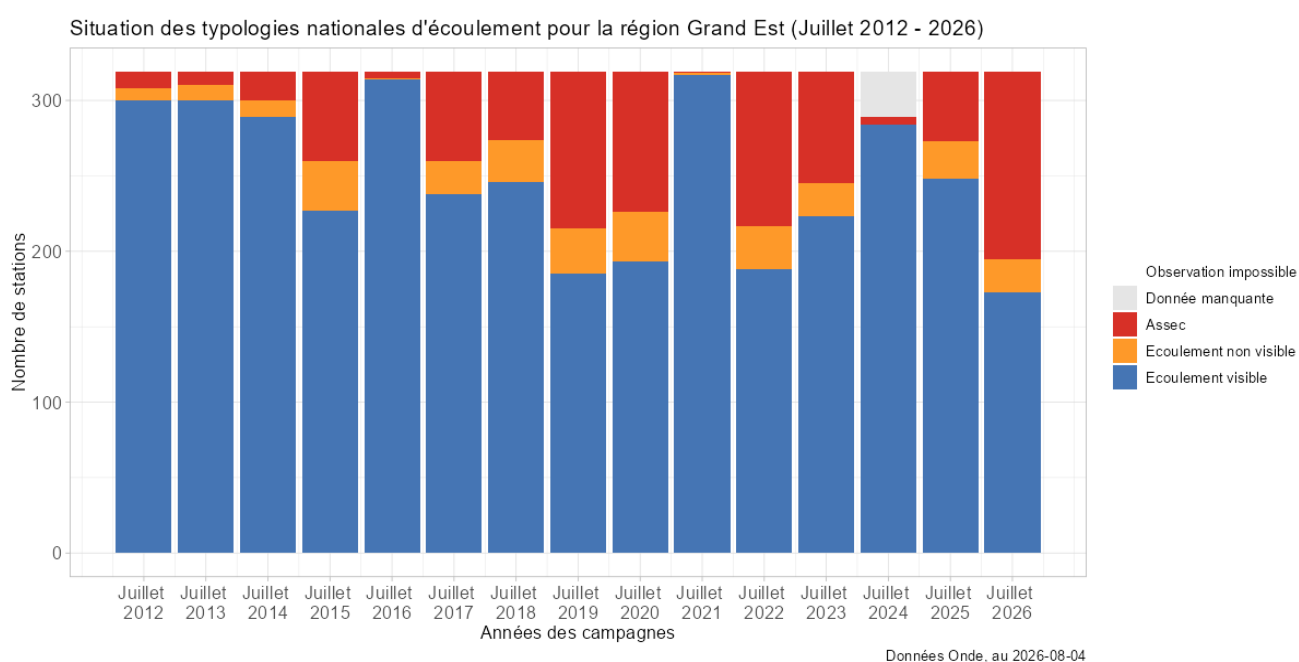
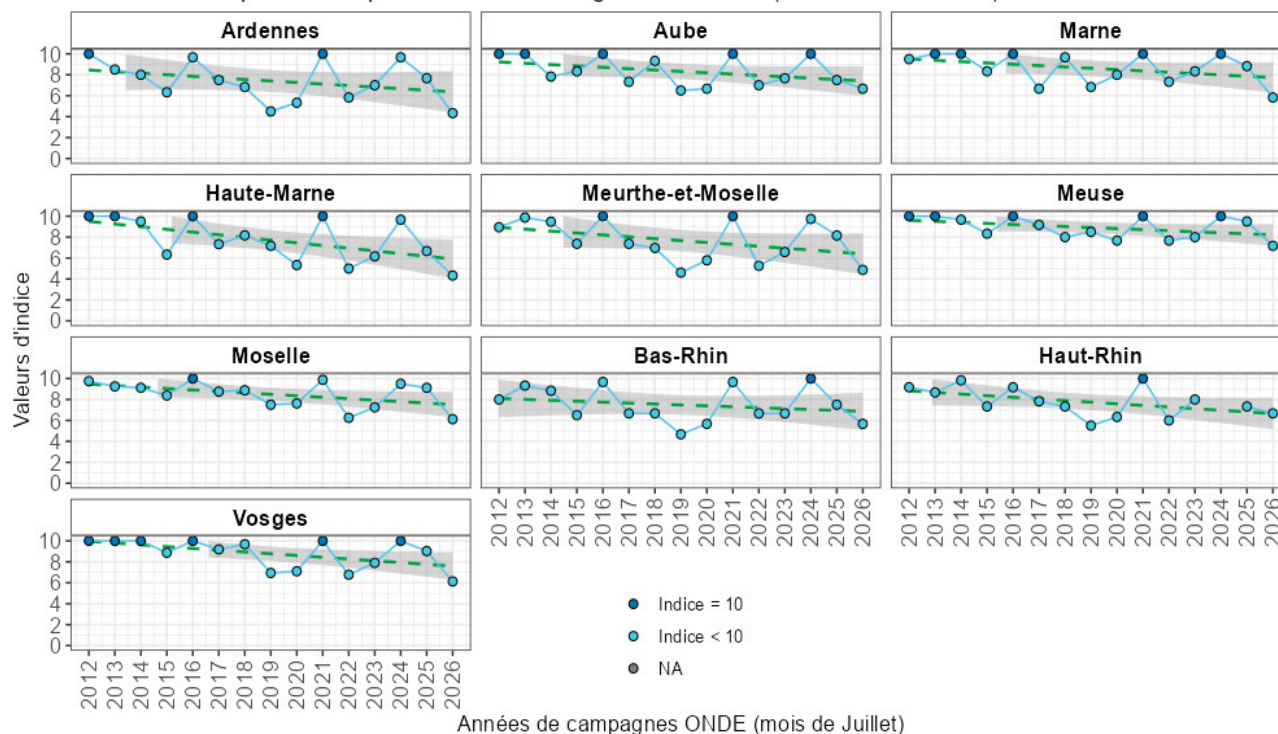


Figure 3 : Diagramme présentant les situations d'écoulement pour la région Grand Est - Campagnes usuelles juillet 2012 - 2026

Indices départementaux

Notes d'indice pour les départements de la région Grand Est (Juillet 2012 - 2026)



Données Onde, au 2026-07-31

Figure 4 : Valeurs des indices Ondes en fonctions des années pour la région Grand Est - Campagnes usuelles juillet 2012 – 2026

💡 A noter - Figure 4

Seules les valeurs égales à 10 sont en bleu foncées. Les autres notes, mêmes si très proches de 10 sont en bleu clair.

La ligne verte représente la tendance obtenue sur la chronique (méthode : droite de régression). La bande grise représente quant à elle, la zone de confiance de la tendance.

Rappel : Les valeurs ne peuvent pas être comparées entre les départements.

Une légère tendance à la baisse des indices commence possiblement à s'observer (pas de tests statistiques réalisés).

 A noter - *Tableau 5*

Les calculs des moyennes, minimums et maximums et écarts types des notes d'indices du mois par département sont effectués sur la chronique des mois de juillet entre 2012 et 2025.

La colonne « Indice » concerne la valeur obtenue en juillet 2026.

Rappel : Les valeurs ne peuvent pas être comparées entre les départements.

Table 5 : Statistiques des notes d'indices Onde en fonction des départements - Campagne usuelle juillet 2026 et campagnes usuelles juillet 2012 - 2025

Département	Indice	Moyenne	Minimum	Maximum	Ecart type
08	4,3	7,6	4,5 (2019)	10,0	1,8
10	6,7	8,4	6,5 (2019)	10,0	1,4
51	5,8	8,8	6,7 (2017)	10,0	1,2
52	4,3	8,0	5,0 (2022)	10,0	1,9
54	4,9	7,9	4,6 (2019)	10,0	1,9
55	7,2	9,0	7,7 (2020)	10,0	1,0
57	6,1	8,7	6,2 (2022)	10,0	1,1
67	5,7	7,6	4,7 (2019)	10,0	1,7
68	6,7	7,9	5,5 (2019)	10,0	1,4
88	6,1	9,0	6,8 (2022)	10,0	1,3

Six départements obtiennent les plus basses notes de toutes les valeurs de juillet depuis le début des observations Onde en 2012 (en gras). Pour les autres départements, il s'agit de la sécheresse de juillet 2019 qui semble battre les records. Les Vosges (88) et la Meuse (55) sont les départements qui semblent prendre le plus d'assecs par rapport à leurs chroniques usuelles (moyenne de 9/10).

Comparaison intra départementale des notes d'indice pour les départements de la région Grand Est pour une sélection d'années (2012, 2018, 2022, 2026)

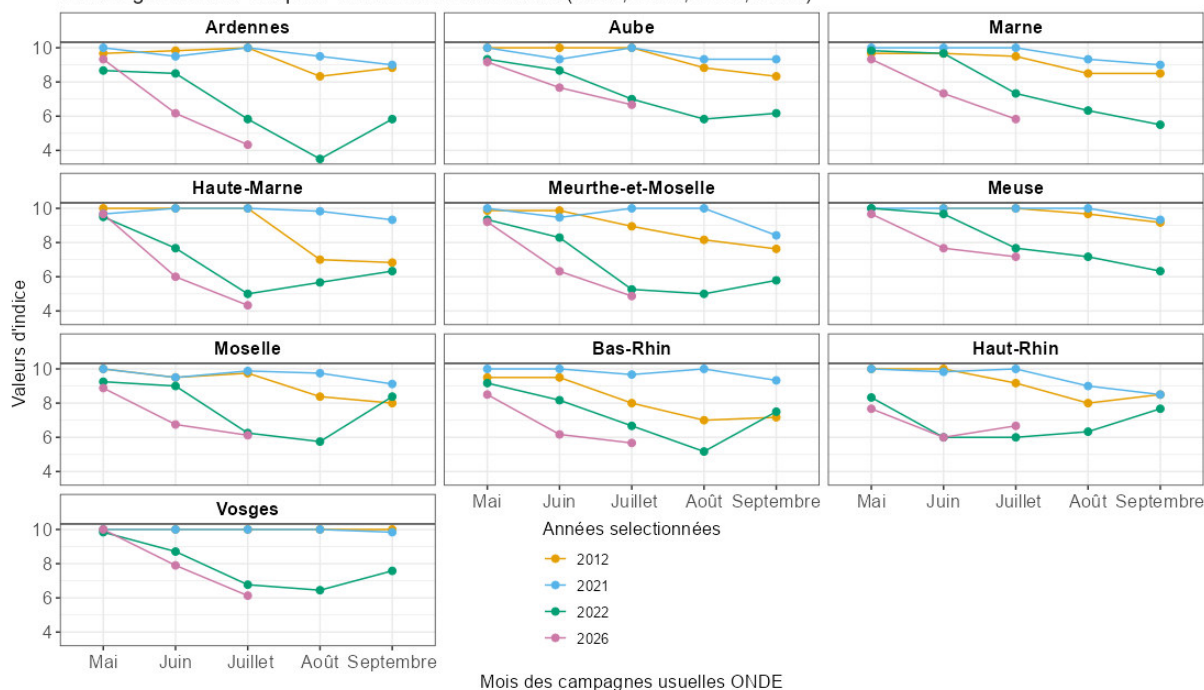


Figure 5 : Valeurs des indices Ondes en fonction des mois des campagnes et des départements de la région Grand Est - Campagnes usuelles des années sélectionnées (2012, 2018, 2022, 2026). Les différentes années sont indiquées par les couleurs.

💡 A noter – Figure 5

La Figure 5 est valable uniquement pour des comparaisons intra départementales. Pour cette figure, trois années ont été sélectionnées en plus de 2026 pour comparaison. L'année 2012 a été choisie car il s'agit de la première année du programme. L'année 2021 est une année avec relativement peu de d'épisodes chaud mais avec des inondations importantes au mois de juillet. L'année 2022 est quant à elle une année de sécheresse importante.

On remarque assez nettement que pour la plupart des départements l'année 2026 est la plus impactée et en avance sur les nombres d'assec par rapports aux années précédentes (les Ardennes présente l'exemple le plus flagrant de ce phénomène). Les notes d'indices de 2026 sont encore plus faibles (pour l'instant) que les notes obtenues en 2022.

3. CONCLUSION

Le mois de juillet 2026 se place dans un contexte de climatique chaud et sec en continuation des mois précédents. Les résultats du réseau onde montrent un net impact de ces conditions sur les écoulements des cours d'eau avec des enregistrements historiques sur la chronique réalisée depuis 2012 pour certains départements. Les conditions d'écoulement sont très alarmantes et présentent des ruptures d'écoulements plus précoces que les années précédentes.

Pour rappel, six grandes conséquences possibles du déficit hydrique sur les milieux aquatiques, à savoir :

- la fragmentation des milieux aquatiques
- L'élévation de la température
- La modification de la qualité physico-chimique de l'eau
- La modification de la morphologie des cours d'eau
- La modification de la végétation aquatique
- L'assèchement des linéaires

La prochaine campagne usuelle au lieu autour du 25 / 08 /2026.

A noter que les départements Aube, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges effectueront une campagne complémentaire mi-août.

4. Pour aller plus loin

- Situation des écoulements des petits cours d'eau ([OFB](#))
- Nouvelle version du guide sécheresse ([ecologie.gouv](#))
- Programme de science participative pour l'observation des écoulements des cours d'eau ([En quête d'eau](#))
- S'informer sur les restrictions d'eau en période de sécheresse ([vigieau.gouv](#))